

Saskatchewan, aimerions donner tout notre grain à manger à nos bestiaux. Nous aimerions terminer le produit en Saskatchewan et mettre sur pied une immense industrie de salaison. Mais, bien entendu, nous aimerions partager équitablement tout surplus éventuel de grains fourragers avec les autres parties du pays.

Je me demande ce qui se passe sur le marché du colza et celui de la graine de lin à l'heure actuelle. Ces derniers temps, j'ai reçu quelques lettres savoureuses.

Des voix: Expliquez-vous.

M. Nesdoly: Je n'ai pas l'intention de les lire, mais elles sont peu flatteuses pour bien des députés de la Chambre. Les agriculteurs reçoivent actuellement bien plus de \$6 le boisseau pour leur colza alors que bien peu d'entre eux disposent de stocks de ce produit. Il me semble que quelqu'un retire des profits énormes de la commercialisation du colza et ce ne sont certes pas les agriculteurs puisque, comme je l'ai dit, ils n'en ont plus. Nous ne voulons certainement pas retourner au marché libre alors que les prix montaient et baissaient comme un yo-yo et les seuls qui en bénéficiaient étaient les gens rattachés à la bourse des grains de Winnipeg.

Dans le cas des grains fourragers, la situation est ridicule, puisque le système de double prix du blé permet aux meuniers de payer le blé \$1.95 le boisseau alors que le prix sur le marché mondial est, je comprends bien, de \$3.24 le boisseau. J'ai trouvé cela risible lorsque j'ai appris, pendant mon séjour de fin de semaine chez moi, qu'un éleveur de porcs de la Saskatchewan avait acheté deux wagons de farine de blé entier pour nourrir ses cochons parce que cette farine coûte moins cher que la moulée qu'il aurait pu acheter. Il achetait donc pour ses porcs un aliment qui est subventionné par le gouvernement, censément pour aider les consommateurs. Par conséquent toute cette question des grains fourragers doit être examinée attentivement, régime de deux prix pour le blé, également. Peut-être qu'on devrait l'effectuer sous la forme de subventions à l'agriculteur plutôt qu'au consommateur.

• (2210)

Au Canada, nous avons besoin d'une politique qui donnerait à la Commission canadienne du blé la compétence en matière de tous les grains vendus dans l'Ouest du Canada, quel que soit l'endroit où ils sont vendus, et étendre cette compétence à tous les grains y compris le colza, le lin et le seigle, et peut-être, en plus, aux grains de l'Est du Canada. Cela s'appliquerait aux grains vendus sur le marché des exportations ainsi que sur le marché national, entre les provinces comme à l'intérieur. Une telle politique permettrait d'établir un équilibre entre les éleveurs de bétail et les producteurs de grains de toutes les régions du Canada. Un prix acceptable serait établi qui contrebalancerait les besoins des producteurs de grains et des éleveurs de l'Est par rapport à ceux de leurs homologues de l'Ouest. Je pense que c'est la solution au problème. Le statu quo ne convient plus.

Nous nous rendons compte qu'il doit y avoir une politique nationale générale en matière de grains. Nous devons nous engager dans une ère nouvelle qui sera équitable pour tous les agriculteurs quelle que soit la région où ils habitent, et qui établira l'équilibre entre les besoins des producteurs de grains et les éleveurs. La seule alternative possible est celle qui place nos grains sous l'autorité de la Commission canadienne du blé. Si nous retournons à un régime de marché libre ou au prétendu régime de libre-échange, il pourrait en résulter le chaos et la ruine pour les

Grains fourragers

agriculteurs canadiens à la merci des spéculateurs. D'autre part, dans l'Ouest du Canada on manifeste une certaine inquiétude au sujet des pressions de certains intérêts pour faire supprimer les tarifs du Pas du Nid-de-Corbeau. Récemment, soit le mardi 10 juillet 1973, lors d'une séance du comité permanent de l'agriculture où était entendu le Conseil canadien des grains, M. Dever a déclaré ce qui suit au sujet des tarifs du Nid-de-Corbeau.

En même temps, comme ces tarifs ne sont pas rentables, nous avons des ennuis à obtenir . . .

Le député de Saskatoon-Biggar (M. Gleave) l'a interrompu de la façon suivante:

Excusez-moi, quels sont les tarifs non rentables?

M. Dever a indiqué qu'il faisait allusion aux tarifs du Pas du Nid-de-Corbeau et il a déclaré qu'ils étaient non rentables d'après les chiffres sur les coûts qui lui avaient été fournis aux termes de la loi nationale sur les transports. Il me semble donc qu'un mouvement s'organise à l'heure actuelle pour obtenir l'abandon des tarifs du Pas du Nid-de-Corbeau. Il s'agit là, à mon avis, d'un autre principe sacré qui devrait être respecté; ces tarifs doivent donc être maintenus. Il faut se rappeler que depuis bien longtemps les sociétés ferroviaires du Canada reçoivent du gouvernement fédéral de très grandes concessions sous forme de droits fonciers et miniers dans certaines régions du pays. Même si l'on a beaucoup parlé de la non-rentabilité des chemins de fer, il faut tenir compte des profits qu'ils retirent de leurs autres entreprises avant de décider si leurs opérations sont de fait rentables.

Je suis par conséquent d'avis qu'une politique sur les céréales fourragères doit être mise au point dans le contexte d'une politique nationale sur les grains, laquelle doit adopter certains des principes suivants: on devrait fixer pour le produit un prix qui reviendra au producteur équivalant au coût de production, plus une marge raisonnable de profit sur son investissement, son travail d'administration et la main-d'œuvre. Pendant trop d'années, les agriculteurs ont travaillé à la sueur de leur front sans profits raisonnables. Il nous faut un service efficace et bon marché en ce qui concerne la production et la manutention des produits agricoles. Une telle politique doit comporter un contrôle de prix sélectif des facteurs de production de céréales de façon que les rentrées d'argent accrues ne soient pas injustement pompées par une augmentation rapide des coûts imposés par l'agrinégoce comme on a pu le voir avec le prix des fertilisants le printemps dernier.

On doit assurer la stabilité des prix et le maximum de débouchés commerciaux grâce à un système de vente dirigée qui fonctionne comme il faut. A propos, un cultivateur m'a dit que la facture de mazout pour sa ferme avait augmenté d'au moins \$400 le printemps dernier en raison de l'augmentation du prix du gas-oil et de l'essence. Il nous faut un système de transport ferroviaire qui puisse livrer des quantités croissantes de grain à la fois dans le pays et jusqu'aux points d'exportation de façon ininterrompue au meilleur coût pour l'agriculteur. Nous devons adopter un système de manutention du grain capable de desservir les fermes à bon marché et tout en faisant face à l'augmentation des quantités de grain manipulées pour desservir les moyens de transport modernes à la fois dans les installations d'ensilage du pays et dans les ports maritimes ou fluviaux et je songe aux installations de Prince Rupert et de Churchill.

On me dit qu'il me reste seulement une minute; aussi vais-je essayer de terminer. Il nous faut une politique qui prévienne des stocks d'un niveau suffisant et en constante augmentation de façon à répondre aux besoins nationaux,